



Nouvel accord de formation entre l'OACI et l'ACI : un atout de plus pour la sécurité, la sûreté et la durabilité des aéroports

Publication immédiate

Montréal et Cancún, le 24 novembre 2021 – Un nouvel accord conclu entre l'OACI et l'ACI soutient la mise en œuvre effective des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et des pratiques optimales de l'ACI, en permettant de renforcer les activités de formation relatives à l'exploitation et à la gestion des aéroports. L'entente couvre ainsi les dispositions des deux organisations se rapportant à la sécurité, à la sûreté et à la durabilité.

Cet accord instaure un double processus de reconnaissance, entre l'OACI et l'ACI, pour les organismes qui sont les services de formation des aéroports ou bien qui ont pour fonction principale de dispenser des formations en exploitation et en gestion aéroportuaires.

Les organismes qui obtiennent cette double reconnaissance auront accès à un cadre robuste leur permettant de consolider le développement organisationnel de leur personnel et, à terme, d'améliorer les compétences des professionnels des aéroports. Les organismes de formation reconnus pourront également étoffer leur offre auprès de leurs réseaux d'aéroports, à l'échelle locale et mondiale, et bénéficier d'outils de formation de qualité spécialement adaptés à leurs besoins.

Le Secrétaire général de l'OACI, M. Juan Carlos Salazar, et le Directeur général d'ACI World, M. Luis Felipe de Oliveira, ont signé cet accord à l'occasion de la Conférence et exposition de l'Assemblée générale annuelle Monde/Amérique latine et Caraïbes du Conseil international des aéroports, à Cancún.

« Mise en œuvre sous l'égide du Programme TRAINAIR PLUS de l'OACI, cette double reconnaissance vise à garantir que les organismes de formation proposent des formations à jour dans le domaine des aéroports, et à promouvoir une offre de cours faisant appel aux dernières technologies et privilégiant la conformité aux pratiques optimales des aéroports », a expliqué le Secrétaire général, M. Salazar.

« Ce tout dernier projet de formation entre l'ACI World et l'OACI démontre la constance de nos efforts menés conjointement en vue d'offrir la meilleure qualité de formation au travers du réseau mondial des membres de TRAINAIR PLUS de l'Organisation. L'intégration des activités de formation permet d'améliorer le service offert aux membres de l'ACI et aux États membres de l'OACI. Cela renforce les compétences des professionnels du secteur aéroportuaire à l'échelle mondiale ; par ailleurs, nous pouvons, en unissant nos forces, contribuer à l'amélioration et au développement continu de l'écosystème de l'aviation », a déclaré Luis Felipe de Oliveira, Directeur général d'ACI World.

Cette alliance entre l'OACI et l'ACI World consolidera également les programmes de formation collaboratifs déjà existants, tels que le Programme d'accréditation des professionnels en gestion aéroportuaire (AMPAP) et l'appellation des professionnels de la sécurité aéroportuaire (ASP), qui font la promotion de l'excellence aéroportuaire dans le secteur.



Un mémorandum d'entente a été signé le 23 novembre 2021 par le Secrétaire général de l'OACI, M. Juan Carlos Salazar, et le Directeur général du Conseil international des aéroports (ACI World), M. Luis Felipe de Oliveira.

Ressources pour les rédacteurs

[Formation mondiale en aviation - OACI](#)

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](#)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](#)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)